

Poêles au bois

Chaque année, les appareils de chauffage sont la cause de nombreux incendies. La plupart de ces incendies sont causés par une installation inadéquate, une mauvaise utilisation ou un manque d'entretien.

Voici quelques conseils pouvant réduire les risques d'incendie :

1. Assurez-vous que l'installation est conforme aux normes ou au manuel du fabricant s'il est certifié. Surtout au niveau des dégagements entre l'appareil et les matériaux combustibles.



2. Pour éviter un feu de cheminée, ne brûlez que du bon bois sec, n'allumez pas votre feu avec du papier coloré ou glacé et ne vous servez pas de votre appareil comme un incinérateur à déchets.



3. Faites ramoner votre cheminée une fois par année ou plus selon l'utilisation par un technicien de l'Association des professionnels du chauffage au bois.



http://www.poelesfoyers.ca

- 4. Ne tentez jamais d'allumer votre feu avec de l'essence, du kérosène ou un allume barbecue.
- 5. Placez un grillage bien ajusté devant votre foyer afin de protéger le plancher des étincelles.
- 6. Disposez des cendres chaudes dans un contenant métallique à l'extérieur de la maison pour une période d'au moins 72 heures.

